

RAPPORT MORAL



Musique « Les gens »



Chers amis sportifs, chers adhérents et chers amis,

Pour innover, j'ai souhaité commencer mon rapport en vous accueillant en musique avec un premier extrait de la chanson de **Christophe Mahé « les gens »** qui rend tout simplement **hommage** « aux gens ».

Votre participation à cette assemblée générale de notre Office Municipal des Sports montre **votre attachement** à notre association, et je vous remercie de votre présence.

Pour satisfaire nombre d'entre vous j'ai décidé de réduire quelque peu mon temps de parole, même si je tiens à vous montrer dans mes propos qu'il est important d'avoir une **vision globale** et **collective** du **sport** dans son **approche**, dans sa **pratique** et dans son **environnement**.

Je commencerai mon rapport en évoquant **l'impact** que pourrait avoir, en règle générale, le scrutin électoral qui s'approche sur les **politiques sportives locales** au sein de notre pays.

A un peu plus d'une semaine du premier tour **des élections municipales** qui vont impacter le fonctionnement de **nos 34 967 communes** pour les six années à venir, je ne peux donc passer sous silence l'importance **d'un projet sportif local**. Celui-ci se construit en **partenariat** entre une municipalité et un Office Municipal du Sport et consiste à **faciliter** la **concertation** avec les acteurs locaux et institutionnels du sport, à **soutenir** les clubs sportifs et à **développer** la pratique sportive autour de valeurs clés.

Qu'attend-on d'un tel projet ?

Son enjeu doit **dépasser le périmètre** d'une ville. Il doit servir à **impulser** une dynamique sur l'ensemble du territoire en fixant les **objectifs** et les **moyens** qui régiront le sport pour les années à venir. Un tel projet se veut un outil facilitant les **échanges** entre les différents acteurs du sport et les activités physiques du territoire.

Dans un esprit de **construction collective** et **participative**, son organisation doit permettre de croiser les orientations de la ville et les projets des acteurs. Il s'agit aussi d'identifier collectivement des pistes de **développement** et des actions répondant aux enjeux et objectifs.

La coordination associée à une démarche prospective doit permettre de poser les bases d'une nouvelle réflexion pour les équipements. Celle-ci devra se donner pour objectif la **mutualisation** pour une utilisation **optimale** des équipements à l'échelle communale et intercommunale. La coopération renforcée entre la collectivité et les acteurs du sport et des activités physiques doit faciliter l'analyse des besoins et le recensement des attentes.

Tout ceci a pour objectif **d'éclairer** les **arbitrages** municipaux pour la **rénovation** et/ou la **construction** d'équipement. Je me risque à vous proposer quelques pistes de réflexion pour notre commune : le **développement** du stade **Gravaud**, les **besoins** d'un équipement dans le **quartier Macé**, la **réhabilitation** de nos plus anciens équipements, la **création** de nouveaux équipements **couverts** et de **plein air**, ...

La **concertation**, la **coopération** et la **mutualisation** doivent permettre de proposer une communication plus lisible auprès des acteurs et des habitants du territoire. Celle-ci doit éclairer le rôle de chacun dans l'organisation quotidienne de la vie sportive. Elle doit aussi servir d'outil de **promotion** de l'activité sportive et physique, et de **valorisation** des acteurs et du territoire tant en interne, qu'à l'échelle intercommunale, départementale ou régionale.

Consciente que **l'engagement** des **bénévoles** est **essentiel** pour l'animation et le développement de la vie sportive du territoire, une ville, par un tel projet et son organisation opérationnelle, devrait pouvoir ainsi **reconnaître** à sa juste valeur le travail des acteurs locaux.

Cette reconnaissance passe notamment par la mise en place d'espaces de concertation qui serviraient à **recueillir** leurs **attentes**, leurs **idées** et leurs **besoins**. On ne le répète jamais assez, le bénévolat est une **richesse** à **valoriser**, c'est un **pilier** fondamental du mouvement sportif. Dans ce domaine comme d'autres, on constate « **une crise du bénévolat** », ou pour le moins une **évolution** de la forme prise par **l'engagement**. Conscients que l'investissement des bénévoles au sein des associations sportives permet de **promouvoir** le sport auprès du plus grand nombre, il faut s'attacher à **reconnaître** les bénévoles, à **favoriser** les échanges de pratiques et le **développement** de leurs compétences.

Un Projet Sportif Municipal doit aussi **défendre** les **valeurs éducatives** véhiculées par le sport. Le sport, et, plus largement, l'activité physique, sont un formidable **moteur** de **l'éducation** au service des plus jeunes. **Enseignants, éducateurs sportifs**, qu'ils soient **professionnels** ou **bénévoles**, et en premier lieu les **parents**, tous peuvent trouver à travers la pratique sportive, les fondements nécessaires à une démarche éducative cohérente. La transmission de **règles** et de **valeurs** telles que la **solidarité**, le **respect** et le **dépassement** de soi doivent permettre à chacun de s'épanouir. La pratique d'une activité physique est un condensé de démarches éducatives qu'il convient de partager et de développer entre les différents acteurs.

Ces derniers doivent travailler en **concertation** dans un objectif commun clairement identifié. L'accès aux pratiques éducatives, hors temps scolaire, doit être facilité sur le territoire (coûts, déplacements, habitudes). Les **éducateurs bénévoles** doivent pouvoir avoir **accès** à la **formation** aux démarches éducatives pour pouvoir inscrire leur action dans un projet éducatif plus global. Un Projet Sportif Municipal se doit de **renforcer** le partenariat éducatif, **de favoriser** l'accessibilité aux sports et **de soutenir** la contribution éducative des bénévoles.

De son côté, le **sport-santé-loisir** doit avoir toute sa place au sein d'un projet sportif local.

En effet, les **bienfaits** sur la santé de la pratique sportive ne sont plus à démontrer aujourd'hui. C'est pourquoi une ville se doit de s'inscrire dans une **démarche volontariste** qui vise à répondre à la **demande** d'un public qui pratique de plus en plus le sport en **dehors** des clubs.

Il est acquis que le sport, ou plus largement **l'activité physique**, est un levier majeur pour **prévenir** les risques, **maintenir** ou encore **retrouver** un corps en bonne santé. L'activité physique permet d'agir sur la trop grande **sédentarité** liée à nos **rythmes** de vie qui est une des causes de nombreux troubles de santé. Mais la santé et le bien-être, c'est aussi **se sentir à l'aise** dans son **corps**, dans son **environnement social** et dans sa **vie**. Cependant, même si la pratique d'une activité physique est recommandée, elle se doit d'être **adaptée** aux capacités de chacun et d'être **raisonnée** pour ne pas entraîner de risques supplémentaires.

Parallèlement, un projet sportif local doit aussi prendre **conscience** de l'intérêt du « **sport de compétition** » comme vecteur de **communication** et de **valorisation** du territoire. Bien que la compétition ne doive pas être perçue comme la **finalité exclusive** du sport, elle en constitue cependant une des **composantes** essentielles. La compétition est souvent le **moteur** de l'effort, la **récompense** du travail accompli et **l'effet attractif** pour les futurs licenciés. Elle est la vitrine de la pratique qui contribue au **rayonnement** du **club** et de la **ville** au niveau local, départemental, ou régional et parfois national.

Nous savons tous que plus le niveau de compétition augmente plus les **exigences** sont grandes en termes **d'encadrement** (répartition bénévoles-professionnels), en termes **d'équipements** (mises aux normes) et en termes de **coût** (déplacements). L'augmentation du niveau de compétition entraîne également **l'organisation d'événements** de plus grande ampleur. Ceux-ci engagent des **dépenses** en évolution et nécessitent une **communication** de plus en plus professionnelle et d'envergure pour multiplier les impacts en termes d'attractivité et de rayonnement.

Dans un dernier point sur ce sujet, j'insisterai sur le fait qu'un projet sportif local doit **promouvoir** le **sport féminin**. En effet, la pratique sportive contribue à lutter contre les stéréotypes de genre. **Promouvoir** le sport féminin est un **enjeu** d'égalité réelle entre les femmes et les hommes et doit être un **axe fort** d'un tel projet. Il faut affirmer le droit des femmes dans les conditions d'accès à la pratique sportive, aux fonctions de **direction** et **d'encadrement** du sport.

Il faut lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes. C'est pourquoi, il est **indispensable** de soutenir l'action des clubs et associations engagées dans le **partage** des **valeurs** sportives à destination des femmes.

Pour conclure sur ce qui pourrait et devrait être un **véritable** programme sportif pour les années à venir, je rappellerai que le **sport** est un **loisir**, une occasion de se **détendre**, de **s'amuser**, mais c'est aussi un moyen **d'éducation**, et un moyen de se **maintenir** en bonne forme physique, de rester **jeune** et en **bonne santé**.



Changeons de **thématique** et évoquons maintenant un évènement sportif **majeur** qui va se dérouler sur le territoire de notre ville nouvelle. Je veux parler du **Paris-Nice** cycliste.

Le parcours officiel de ce Paris-Nice 2020 a été dévoilé à l'hôtel du département des Yvelines, à Versailles, le 8 janvier. Et c'est la ville de **Plaisir** qui accueillera le **départ** et la **première** étape de cette course. Pour la **11^{ème} fois** de suite, la course au soleil s'élancera d'une commune yvelinoise. Le départ de la **deuxième** étape se fera encore dans les Yvelines puisqu'il sera donné à **Chevreuse**.

Permettez-moi de citer la réaction de la **maire de Plaisir** à l'issue de cette annonce. « On est très **fier**. Cela apporte beaucoup de choses. Déjà, une **cohésion** au niveau des **associations** sportives, mais aussi du **bénévolat**, car cela déclenche énormément de **passion** de la part de la population. Et puis, cela a aussi un **impact** au niveau des **commerces** et des **activités** de la ville, et j'espère que les Plaisirois seront ravis et enchantés d'avoir cette manifestation de grande envergure nationale voire internationale. C'est une **fierté** pour nous d'accueillir cet évènement, ce sera un **beau spectacle**, il y aura très certainement beaucoup de monde, on est prêt. »

Effectivement, pour reprendre les propos de la maire de Plaisir, ce véritable **coup de projecteur** à l'échelle du monde permettra à la ville de bénéficier de **retombées économiques**, mais il sera aussi l'occasion de mettre en avant la **pratique** du **vélo** au quotidien comme **loisir** et comme **moyen** de transport **écologique**.

C'est donc du **parc** du **château** de Plaisir que s'élancera l'étape inaugurale, longue de 154 km, avant de faire route vers l'Ouest de Plaisir. Les coureurs traverseront notamment Montfort-l'Amaury, Gambais, Septeuil, Thoiry, Maule, Marcq, Montainville et Beynes, avant de revenir à Plaisir pour une arrivée avenue Marc Laurent, face à l'ancienne gendarmerie. Un premier retour dans la commune est également prévu en **milieu** d'étape. Trois ascensions de catégorie 3 sont aussi au programme de cette étape : la côte des Mesnuls, puis la côte de Neauphle-le-Château par deux fois.

Au niveau purement sportif, c'est un **plateau** de **choix** qui est annoncé avec la participation de nombreux champions de la Grande Boucle 2019, entre autres les Français **Julian Alaphilippe** et **Thibaut Pinot** mais aussi le Colombien **Nairo Quintana**.

À l'occasion de cette édition, les organisateurs vont rendre **hommage à Raymond Poulidor**, décédé en novembre dernier, qui l'a remportée à **deux reprises** en 1972 et 1973 en battant Eddy Merckx.

La ville de Plaisir a d'ailleurs donné le nom de Raymond Poulidor à l'un des **ronds-points** de la ville.

De son côté, le **président** du **conseil départemental** a rappelé que ce genre d'évènement permet de **valoriser** le **patrimoine** des Yvelines qui est d'une qualité exceptionnelle, et que les retombées sont importantes en termes **d'image** mais aussi pour le **commerce local**.

Il a expliqué également que les images sont diffusées dans 190 pays, dont **les États-Unis, le Japon ou bien encore l'Australie**.

« Pour le Paris-Nice, l'audience moyenne est d'un **million de téléspectateurs** par **étape** », précise le directeur du service de sports de France Télévision, la chaîne qui retransmet les courses cyclistes.

« Le cyclisme est un sport populaire, c'est un spectacle gratuit qui rassemble des milliers de personnes, reprend le président du conseil départemental. Par ailleurs la place du vélo se développe, c'est un **moyen de mobilité** ».

Alors que le partenariat entre ASO et le département concernant le départ du Paris-Nice doit se **poursuivre** jusqu'en **2021**, il est prévu de le **renouveler** pour une durée de 4 ans jusqu'en **2025**.

Je terminerai cette page cycliste en vous rappelant que **Mantes-la-Jolie** accueillera la **dernière** étape du **Tour de France**.

Après Rambouillet en 2019, la dernière étape du Tour de France s'élancera donc une nouvelle fois, du département. Le **dimanche 19 juillet**, les coureurs partiront de Mantas-la-Jolie pour rejoindre Paris et l'arrivée finale sur les Champs-Élysées.

D'ores et déjà, les élus locaux appellent les commerçants, les chefs d'entreprise et les associations à s'emparer de ce « **moment historique** » qui permettra de faire connaître la ville dans le monde entier. L'événement sera retransmis sur une centaine de chaînes. Mantas-la-Jolie sera cité une trentaine de fois par les journalistes. Enfin, ce rendez-vous devrait nécessairement se traduire **positivement** en **termes économiques**.



En évoquant les moments sportifs forts qui vont **impacter** notre territoire, je ne peux pas passer sous silence les **Jeux Olympiques de Paris 2024**, qui nous paraissaient si loin lors de l'attribution de ces jeux le 13 septembre 2017 à Lima, mais qui se rapprochent à grands pas.

À l'occasion du congrès des maires, le 20 novembre dernier, Tony Estanguet, président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, a dévoilé la liste des 500 premières intercommunalités et villes qui seront **labellisées** « **Terre de Jeux 2024** ».

Saint-Quentin-en-Yvelines y est bien représentée puisqu'en font partie l'agglomération, ainsi **qu'Élancourt, Guyancourt** et **Plaisir**, et tout récemment, comme annoncé dans la dernière édition de « Trappesmag », **Trappes**. Notons cependant qu'il est juste **dommage** que le monde associatif sportif trappiste n'ait pas été **consulté** et **informé** en amont.

« Nous sommes très heureux de cette labellisation, d'autant plus que **Guyancourt** accueillera les épreuves de **golf** durant ces Jeux Olympiques de Paris », appréciait le **maire de Guyancourt** dans un communiqué de la ville.

« Ce **bel événement** sportif que sont les Jeux Olympiques et paralympiques doit être **partagé** par tous, et nous aurons à cœur de le vivre avec l'ensemble des habitants », poursuivait-il par ailleurs.

De son côté, **la maire de Plaisir** soulignait que « Pour Plaisir, obtenir le label Terre de Jeux 2024 est le début d'une nouvelle aventure ».

Elle poursuivait en ajoutant que pour célébrer les Jeux de Paris 2024, la ville comptait proposer à ses habitants de nombreuses occasions de vibrer ensemble autour des **valeurs** de l'Olympisme.

D'après le site internet de Paris 2024, ce label doit permettre aux collectivités de contribuer à **trois** grands **objectifs** que sont : « la **célébration**, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux », « **l'héritage**, pour changer le quotidien des Français grâce au sport » et « **l'engagement**, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre ».

Paris 2024 précise que les **collectivités labellisées s'engagent** également à **développer** des actions pour **promouvoir** le sport et les Jeux auprès de leurs habitants.

Les communes et intercommunalités ayant reçu le label « Terre de Jeux 2024 » pourront devenir des **Centres de préparation** aux Jeux et **accueillir** des délégations étrangères. 416 des 500 collectivités labellisées y ont d'ailleurs candidaté. C'est notamment le cas de **Guyancourt** et de **Plaisir**, et tout récemment **Trappes** pour les nouveaux labellisés.

D'après le journal municipal plaisirois de décembre, « inscrit pour les disciplines du **volley**, du **basket** et du **handball**, le palais des sports Pierre de Coubertin apparaîtra dans le catalogue des sites hôtes, consultable par toutes les fédérations sportives internationales après les Jeux de 2020 ».

Saint-Quentin-en-Yvelines et Élancourt ne vont quant à elles pas candidater pour être Centre de préparation.

Pour compléter cette approche des Jeux Olympiques, et en guise de répétition, le Vélodrome national a ajouté, de son côté, **l'organisation** d'une **nouvelle** grande **compétition** dans son escarcelle. L'enceinte saint-quentinoise, où siège également la Fédération Française de Cyclisme a été désignée par l'Union cycliste internationale pour accueillir les **championnats du monde de cyclisme sur piste 2022**. Les épreuves de ces mondiaux de cyclisme sur piste sont programmées du **12 au 16 octobre 2022**.

Cet équipement avait déjà accueilli l'événement en **2015**, un an après son inauguration, ainsi que les **championnats d'Europe** en **2016**, une **manche** de la **Coupe du monde sur piste** en **2018**, et surtout, accueillera donc les **épreuves de cyclisme sur piste** lors des JO de Paris **2024**.

De leur côté, les pilotes de **BMX** se plaisent également au Stadium International de BMX de Saint-Quentin-en-Yvelines qui a accueilli du **8 au 10 juin** dernier les **5^{ème} et 6^{ème}** manches de la **Coupe du Monde BMX Supercross UCI 2019** et les **7^{ème} et 8^{ème}** manches de la **Coupe de France** de BMX.

Après la Ryder Cup de l'année précédente, et comme annoncé dans mon rapport de l'an dernier, l'équipe de **volontaires de l'OMS** était là-aussi **présente** durant ces trois jours pour le **flashage** des billets, la **régulation** des accès au parc pilotes, les **accès** parking pilotes ou comme **chaperon** vélo à l'arrivée.

Pour ceux qui ne l'aurait pas lu, je vous renvoie à l'excellent article rédigé sur ce sujet par notre **secrétaire général** dans notre revue n°**55**, parue en **septembre** dernier.

Restons aux JO, et parlons **VTT**. Fin octobre, l'intention a été prêtée à la commune de **Chamonix** de vouloir ravir à la colline d'Élancourt l'accueil des épreuves de VTT des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Même si ces épreuves sont, depuis la candidature de Paris, prévues sur le point **culminant** de **l'Île-de-France** et que **deux projets** sont toujours en lice pour **l'aménagement** de la colline, le dossier est, d'après le journal L'Équipe, toujours en phase d'instruction.

Cette rumeur de l'intérêt de Chamonix est **loin d'être du goût** du **président** de Saint-Quentin-en-Yvelines qui est soutenu par la Région, le Département et la Fédération Française de Cyclisme. « Les **investissements** sont lancés, les **partenaires** sont avec nous, les **sportifs** se félicitent de ce choix et **Saint-Quentin-en-Yvelines** a démontré sa **capacité** à organiser des événements sportifs de dimension internationale comme la Ryder cup », a-t-il rappelé.

Reste désormais à attendre la **validation** définitive du Comité d'organisation des Jeux Olympiques qui devrait avoir lieu **après** les **Jeux Olympiques** de **Tokyo** qui se dérouleront du **24 juillet au 09 août** de cette année. **321 épreuves, 33 sports et un peu plus de 10.000 athlètes** y seront à l'honneur, avec un grand absent, la Russie, exclue par l'agence mondiale antidopage pour dopage organisé. La grande fête mondiale du sport sera suivie des **Jeux paralympiques**, du **25 août au 6 septembre**.

Affaire à suivre donc !

J'en termine ainsi sur la présentation de ce qui **a fait l'actualité sportive** en 2019 chez nous à Saint Quentin en Yvelines, de ce que **sera 2020** et de ce que sont les **perspectives** pour **2024**.



Pour faire la transition avec la suite de mon rapport, voici quelques mots rapides maintenant sur nos repas organisés sur l'année.

Le **samedi 15 juin** 2019 s'est déroulé notre traditionnel **barbecue**. Face à la **concurrence** de **l'Armada de Rouen**, notre effectif s'est retrouvé beaucoup plus **restreint** pour cette édition. Nous n'avons donc pas mobilisé notre **partenaire Liberty Immobilier** pour la mise à disposition du terrain. Les convives se sont donc retrouvés tout simplement chez leur **président** pour profiter de ce barbecue et du **soleil** qui a su nous accompagner toute la journée. Comme les années précédentes, jeu de **mölkky** et jeux de **société** ont su agrémenter l'après-midi en attendant le retour du barbecue pour la soirée, le tout dans une ambiance des plus **sympathiques**.

Le **repas de l'amitié** s'est déroulé quant à lui le samedi **24 novembre** à la salle Picasso. **32 convives** étaient réunis pour **déguster**, entre autres, un délicieux **poulet basquaise**.

L'installation de la salle s'est déroulée dans la bonne **humeur**, malgré les surprises réservées par certaines tables qui étaient tout simplement **hors d'usage**. Mais, rassurez-vous, tout va rentrer dans l'ordre la prochaine fois, car la mairie a depuis **passé commande** de nouvelles **tables**.

Espérons qu'elles soient plus **résistantes** que les précédentes, et surtout que les différents **utilisateurs** deviennent des personnes **responsables** et prennent **soin** du matériel qui est mis à leur disposition ...

Pour évoquer les animations proposées autour de ce moment festif, il faut noter pour **l'anecdote** la **performance** d'un des **membres** de l'association CAPSAAA qui s'est révélé **imbattable** lors des épreuves du **quiz musical**. Le message est lancé pour les prochaines éditions de ce jeu !

Le dernier repas en date a été celui qui a suivi la **soirée des étoiles** du **sport** : les valeurs à l'honneur, le **07 février** dernier. Là encore nous avons eu à faire à une **concurrence déloyale** avec le sosie vocal de Johnny Halliday, Jean-Baptiste Guegan. Son concert à Brest nous a privé de quelques fidèles. Une **trentaine** de personnes se sont donc ainsi retrouvées pour terminer cette soirée en partageant ce **moment** de **convivialité** dans le cadre très convivial du restaurant **Le Maurepas**.



Après cette parenthèse, j'en arrive donc à la **seconde** partie de mon rapport, et je vais maintenant entrer dans **notre quotidien trappiste** en évoquant nos **commissions**, nos **activités**, notre **travail**, nos **réalisations**, nos **objectifs** sans oublier nos **difficultés**, ainsi que nos pistes **d'amélioration**.

Tout d'abord, le **calendrier** prévisionnel de nos diverses réunions a été **revu** et **condensé**. Ainsi, diverses réunions ont été programmées à 20h00 à la suite de celles prévues à 19h00, ce qui, de fait, **libère 25%** de dates dans la programmation. Cette modification a été apportée dans l'espoir d'obtenir une **présence** plus **assidue** de nos adhérents à nos réunions. A mi-saison, nous pouvons constater que, sans apporter un changement radical dans la participation à nos réunions de travail, un **léger mieux** s'est tout de même fait ressentir. Il nous reste tout de même à **remobiliser** certains représentants de clubs, mais cela passera sûrement par un véritable **projet sportif local**, comme je l'évoquais en début de rapport, en **lien** avec une **réelle dynamique associative locale**.

En ce qui concerne nos **difficultés**, quelle n'a pas été notre **surprise** de recevoir le 28 novembre dernier le mail suivant en provenance du **chargé** de **mission** auprès de la vie **démocratique** et **associative**. « *Nous vous informons que Monsieur le Maire a émis un **avis défavorable** à votre demande d'adhésion à l'Espace 1901. En conséquence, l'Office Municipal des Sports **ne pourra pas avoir accès à l'offre de service** de cet équipement municipal dédié à la **vie associative**.* »

Je ne ferai aucun **commentaire** mais vais être **factuel**. A cet effet, je vous rappelle les **conditions** d'adhésion à l'espace 1901 telles qu'elles sont stipulées dans son **règlement intérieur** que j'avais bien évidemment **signé** avec la **charte de laïcité**.

Je cite : « *L'adhésion est réservée exclusivement aux associations jouissant de la capacité juridique telle que définie à l'article 5 de la loi du **1er juillet 1901**.*

Par ailleurs, ces dernières doivent :

- Avoir leur **siège social** sur le **territoire communal** et/ou proposer des **activités prioritairement destinées** aux **habitants** de la **commune** ;
- avoir une **activité conforme** avec celle décrite dans leurs **statuts** ;
- rendre compte d'un **fonctionnement statutaire démocratique** ;
- respecter les **principes** fondamentaux de **laïcité**, de **mixité** et de **d'égalité**.

Une fois ces conditions remplies :

- Toute demande d'adhésion à **L'Espace 1901** est **soumise** à la **validation** de M. le Maire ;
- Toute demande d'adhésion est **conditionnée** à la **signature** du présent règlement et d'une charte de laïcité. »

Voici maintenant, et pour parfaire votre **information**, la description de notre **projet associatif** tel que je l'ai renseigné dans la demande d'adhésion.

« *L'Office Municipal des Sports de Trappes se propose de soumettre aux autorités municipales toutes **propositions** utiles en vue de **l'organisation** et du **développement** de l'éducation physique et des sports, et des **activités de loisirs** à caractère sportif, d'accueillir et d'examiner les vœux et suggestions qui lui parviennent, **d'organiser** et de **promouvoir** toute fête et manifestation de **promotion** en faveur des activités sportives et de plein air (**rallye, tournoi, soirée des étoiles du sport, débats, ...**).*

Son champ d'activité se manifeste donc à tous les niveaux de la vie sportive de notre ville.

*L'Office Municipal des Sports de Trappes est un **relais** entre les différentes associations sportives et les pouvoirs publics, un **trait d'union** entre les **clubs** et la **population** et un **lien** entre les **associations**. »*

Par ailleurs, et pour être en **phase** avec le dossier d'adhésion, je précise que l'OMS **n'avait pas sollicité** le service de **stockage** puisque disposant déjà d'une **mise à disposition** de local par la ville.

Alors, me direz-vous, pourquoi voulions nous adhérer ? Tout simplement pour pouvoir **bénéficier** du service **reprographie** qui octroie à chaque association adhérente un **forfait** unique de **500 photocopies** noir et blanc format A4. C'est peu de choses en soi, mais un service qui nous aurait été bien utile.

En conclusion, pour pouvoir être **adhérant**, il ne nous a simplement manqué la **validation** du maire.

Comme je vous l'ai dit, je reste factuel et vous laisse bien évidemment **libre** de votre **opinion** et de votre **point de vue** suite à l'écoute de ces divers éléments.



Pour poursuivre mes propos je vais vous dire rapidement quelques mots sur le rôle et le travail d'une commission qui, bien malheureusement, ne passionne pas les foules, mais qui est pourtant **incontournable** et **indispensable**, à savoir la commission **finances**.

Bien évidemment, cette commission a pour mission de **préparer** la **demande** de subvention municipale, de **suivre l'évolution** de nos dépenses et recettes, et d'**établir** le **budget** qui va vous être présenté lors de cette assemblée générale. Mais je tiens à préciser que ce travail ne consiste pas simplement à effectuer des **additions** et des **soustractions** nous permettant d'arriver à un équilibre en fin d'exercice.

L'équilibre à réaliser est en effet difficile à obtenir. La subvention municipale qui nous est allouée ne couvre en effet que **26% des recettes** de notre budget. A nous donc de trouver les 74% restant pour **atteindre** cet **équilibre obligatoire**. Ce qui n'est pas chose aisée et c'est pour cela que nous avons à faire des **choix difficiles** mais **indispensables**. L'exercice a été rendu encore plus difficile cette année puisqu'une grosse **réparation** sur le moteur de notre minibus a **englouti** la **quasi-totalité** des recettes que ce dernier nous a procurées.

Le travail en commission consiste ainsi à effectuer des **choix** et à trouver des **sources** d'équilibre. Il faut donc être **cartésien** et **inventif**.

Cependant, si nous **voulons réaliser** certains de nos objectifs et projets que je vais évoquer en parlant de la **communication**, il va absolument falloir que notre budget **évolue fortement**.

Au regard de ces remarques, c'est donc tout naturellement que je **remercie** notre **trésorier** pour la bonne **gestion** de nos deniers et de **l'argent public** avec toute la **rigueur**, le **sérieux** et les **talents d'équilibriste** que cela a nécessité cette année encore.



Je vais évoquer maintenant le rôle essentiel que doit jouer, et que va jouer sans aucun doute, la **commission communication et relations extérieures** dans les années à venir. Comme chaque année, je tiens à rappeler ce rôle indispensable et **fondamental** que tient une telle commission au sein de notre association.

D'autant plus maintenant, comme je l'évoquais en début de rapport, que les JO Paris 2024 arrivent à grands pas. Il ne faudra **pas nous isoler** et nous devons être **partie prenante** de ce qui va se passer sur notre territoire. Cet événement mondial va se dérouler chez nous, nous avons le **devoir** de le vivre de l'intérieur.

Paris 2024 a lancé son label « **Terre de Jeux 2024** » pour engager tous les territoires de France autour de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, et je vous ai dit que 3 communes de St Quentin en Yvelines avaient déjà été labélisées. Alors pourquoi notre commune ne ferait-elle pas la **même démarche** puisque nous accueillerons le BMX sur un stade provisoire édifié à l'Île de Loisirs sur la partie située chez nous à Trappes.

Paris 2024 a en effet l'ambition de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques un projet national pour que le plus grand nombre puisse participer aux **festivités** et **événements** de Paris 2024 partout en France.

C'est pour tout cela qu'il faut **mettre davantage** de sport dans le quotidien des Français en **développant** la **pratique** sportive, en **valorisant** les **bienfaits** du sport en matière **d'éducation**, de **santé** et de bien-être, en **s'efforçant** de changer le **regard** de notre société sur le **handicap** à travers le sport, ou en **œuvrant** pour que les Jeux soient une **vitrine** exceptionnelle pour **développer l'attractivité** de nos territoires.

Le rôle des **collectivités territoriales** est essentiel pour engager tous les Français, à la fois en **démultipliant** les événements et projets de Paris 2024 partout sur le territoire national, et aussi en profitant de l'opportunité **unique** que représentent les Jeux pour **lancer** ou **accélérer** leurs propres projets de **développement** autour du sport.

C'est **l'objectif** de ce label officiel « Terre de Jeux 2024 » qui viendra récompenser chaque territoire engagé dans une démarche globale autour des Jeux.

Les collectivités seront éligibles au label sur la base **d'engagements** concrets. Cette dynamique nationale autour des Jeux pourra être relayée par toutes les collectivités, quels que soient leur **taille**, leurs **moyens** ou leur **bassin** de population. Seules importeront les **actions** déployées par celles-ci pour faire vivre la dynamique des Jeux auprès de leurs habitants. Les collectivités qui auront obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » bénéficieront de l'extraordinaire vitrine que constituent les Jeux Olympiques et Paralympiques, pour **valoriser** leur engagement.

Accueillir les Jeux Olympiques est une **opportunité** pour renforcer la **cohésion sociale**. Le Département s'engage à aider les **collégiens** d'aujourd'hui à devenir les acteurs des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'enjeu est de **former** les Yvelinois qui pourront faire partie de l'aventure parmi les **70 000 bénévoles** qui seront indispensables au bon déroulement de ces jeux. Ce programme de formation à l'accueil des épreuves olympiques sera l'occasion de **favoriser** la **mixité** sociale, avec un objectif **de 1 000 jeunes** issus des **quartiers** de la Politique de la Ville.

Les Jeux Olympiques, c'est **une fois** dans votre vie que vous avez ça. Il faut en faire un grand événement et qu'on en profite pour lancer un grand **message** sur cet **état d'esprit positif** qui valorise **l'effort**, le **travail**, la **préparation**.

Si je vous dis et précise tout cela, c'est que nous avons **l'intention**, nous OMS, d'aller à la **rencontre** de la **prochaine** équipe municipale afin d'étudier en **partenariat** avec elle les différentes **actions** et **initiatives** qu'ils seraient possible d'initier afin d'être **acteur** des JO Paris 2024 au sein de notre commune.

C'est un travail qui nous **tient à cœur** et qui sera porté par notre commission communication présidée par Nicole Barré.



Je vais maintenant m'arrêter quelques instants sur la commission **mérite sportif** et donc sur la soirée des « **étoiles du sport : les valeurs à l'honneur !** ».

Pour poursuivre l'évolution au fil des ans des sportifs nominés au niveau **national** et **international** je vous annonce que la dernière édition de notre soirée des étoiles du sport en proposait **7 répartis sur 3 clubs**.

Je pense que c'est encore **trop peu**, ceci étant lié au fait que certains responsables de clubs ne prennent pas le **temps** de nous faire **parvenir** leurs **propositions**.

En parallèle, comment ne pas **déplorer** que le jour prévu pour l'étude des listes proposées, seuls **61** noms nous étaient parvenus sur les **88** que nous avons eu au final. Pire, nous n'avons pu en **étudier** que **35** ce jour-là, à cause de **l'absence** de **représentants** de certains clubs.

Au niveau organisationnel, nous demandons à chaque club de distribuer à leurs sportifs récompensés un **coupon réponse** pour nous confirmer ou non leur présence, afin de **fluidifier** la remise des récompenses. Et bien, nous n'avons reçu que **4** réponses sur **88** à la date souhaitée et **aucun représentant** de club ne s'est **déplacé** à la dernière réunion **préparatoire** qui avait pour objet de préciser le **déroulement** de la soirée et nos **attentes** organisationnelles. **No comment !**

Alors oui, mes propos peuvent sembler **abruptes** et **dérangeants** mais je le **revendique**. Il ne faut pas oublier que nous sommes **tous** des **bénévoles**, et qu'à l'Office Municipal des Sports nous **sommes** des **bénévoles** au **service d'autres bénévoles** et que nous avons aussi nos propres **obligations** et **contraintes**.

Pour rester **positif** et **regarder** vers **l'avenir**, n'oublions pas le rôle **fondamental** des bénévoles dans notre société qui est en pleine mutation **sociologique**, et que les **réseaux sociaux gangrèment** de plus en plus. L'avenir passe obligatoirement par le fait d'être en capacité de **retisser** du lien social, de **s'entraider** entre nous, de **retrouver** les **valeurs** du travail en partage. C'est de cette façon que le **monde** bénévole et associatif pourra **raviver** la flamme qui a tendance parfois à faiblir.

Alors **unissons** davantage nos **forces**, **serrons-nous** les coudes, **valorisons** les nombreuses **réussites** trappistes et mettons sur le devant de la scène les **valeurs** que nous défendons. C'est le prix à payer pour que le monde associatif en sorte **vainqueur** !



Pour n'oublier personne, je vais vous dire quelques mots sur notre **Comité d'Organisation Local**, présidé par **Jean-Yves Le Cheviller**.

Je vais être **bref** sur le sujet, Jean-Yves vous présentant dans quelques instants le **bilan** des deux débats de l'année écoulée.

Pour faire un **clin d'œil** à d'autres responsables associatifs, et néanmoins amis, je vous dirai qu'en **16 années** nous avons organisé **31 débats** qui ont regroupé en tout **1 200 personnes**.

C'est **beaucoup** mais je pense que nous pouvons toucher encore **davantage** de monde. Nous essayons pour cela **d'innover** à chaque fois, et de trouver des thèmes **fédérateurs** afin de toucher un **maximum** de participants. A noter que nous n'avons jamais repris le **même thème** sur toute cette période.

Ce n'est donc pas toujours facile de **mobiliser** le public car nous sommes là aussi **confrontés** au **manque** de **temps** et de **disponibilité**. Il ne faut pas oublier qu'en face de chaque thème, il nous faut trouver des intervenants **qualifiés** qui interviennent, eux-aussi, **bénévolement**.

Notre tâche n'est donc **pas aisée**, mais notre **récompense** est de voir que les personnes qui assistent à nos soirées en repartent **satisfaites**, en ayant passé une **agréable** soirée et surtout en ayant pu **s'enrichir** des propos tenus par nos intervenants.



Je vous propose maintenant quelques mots pour conclure sur la commission **Sport pour Tous** présidée par Michel Louvel.

Pour vous rappeler quelques chiffres, nous vous avons proposé l'an dernier notre **22^{ème} rallye** et notre **21^{ème} tournoi** de l'amitié.

Le nombre de participants a tendance à **s'équilibrer** entre ces deux manifestations.

Pour le faire progresser nous essayons chaque année de nous **améliorer** et de **diversifier** nos **moyens** de communication : **flyers** lors du forum de rentrée, **bulletins** d'inscription version papier ou envoyés par courriel, **réseaux sociaux**. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire, mais là aussi nous comptons sur **toutes** les bonnes **volontés** pour faire passer le message et **diffuser** l'information.

Nous pouvons noter cependant que depuis deux ans nous avons **fidélisé** de nouvelles personnes qui viennent en **famille**. Il nous faut poursuivre dans cette voie et nous comptons aussi pour cela sur le fameux « **bouche à oreille** ».

Je peux d'ores et déjà vous donner les dates pour cette année 2020 : **rallye** le samedi **19 septembre**, **tournoi** le samedi **21 novembre**, et **repas** de l'amitié le **22 novembre**.

Là aussi, je tiens à **remercier Michel Louvel** qui, comme à son habitude, a tout mis en œuvre pour que ces activités à **vocation sport pour tous** soient une réussite. Chaque année, il vous dénêche ainsi de **nouvelles** activités dont il a le secret.



Voilà, j'en ai terminé, et je vous **remercie** encore de m'avoir prêté attention.

Je vais conclure en musique avec la suite de la chanson de **Christophe Mahé** qui vous a accueilli au début de mon rapport.

Terminons donc ensemble en chanson et sur cette **note très humaniste**.



Musique

« **Les gens** »



Gérald MONNIOT
Président de l'OMS



RAPPORT D'ACTIVITE

Assemblée générale du 06 mars 2020

Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint,
Mesdames, Messieurs les élus et dirigeants,
Mesdames, Messieurs

Depuis le 17 février 1967, date de sa création, l'OMS de Trappes a toujours fait le lien entre les associations adhérentes et la municipalité dans un cadre défini par ses statuts (loi 1901). Depuis l'OMS a continué à évoluer pour le bien de tous les sportifs de la commune.

Le président d'association est unique. Sa responsabilité demande un subtil dosage de compétence et de hauteur de vue.

Le dirigeant est come un chef d'orchestre, il ne joue pas à la place des musiciens, mais il maîtrise l'ensemble de la partition. Le dirigeant d'association a une vision stratégique et résonne avec plusieurs coups d'avance.

Sa capacité d'écoute et de communication est un mélange de fierté et d'humilité, il doit faire preuve d'une grande maîtrise de décision.

L'Office Municipal des Sports est une association qui se sent forte parce qu'elle a su s'adapter à toutes les situations nouvelles, les fondations restent solides.

De près, il s'agit d'examiner les résultats et, dans quelques domaines, on ressentira alors un peu de frustration.

Avec plus de distance, on appréciera mieux les progrès accomplis, la rénovation réussie des composants majeurs de l'organisation, les effets positifs de l'énergie déployée, et l'on se retrouvera alors très confiant en l'avenir.

En clair, un des ingrédients de la recette est que l'on soit une association dans laquelle on a envie d'entrer. L'ambiance y est bonne et on est bien accueilli. J'ai pour plaisir à dire : comme dans une grande famille.

Continuons à rêver : rêver de faire encore mieux, encore plus ...

Rêver que les dirigeants d'association que nous sommes restent encore longtemps des éléments essentiels pour l'équilibre et le bien-être de notre jeunesse.

Pour tout cela, l'OMS va continuer à penser à vous pour votre bien, afin que vous participiez à la notoriété de notre commune.

Merci pour votre aide, votre bénévolat et votre amitié.
Sportivement vôtre,

Patrick LEBOUcq
Secrétaire Général OMS

Comité d'Organisation Local Rapport d'activité

Bonsoir à toutes et à tous,

Depuis notre dernière assemblée générale, et comme à l'accoutumée, deux débats se sont déroulés. Pour se diversifier un peu, et pour éventuellement toucher un autre public, nous nous sommes dirigés vers d'autres thèmes.

Le premier, peu banal, mais combien d'actualité, évoqua la zénitude. C'est un sujet qui peut servir aux sportifs avant une compétition, et même pendant, mais aussi dans la vie de tous les jours.

Le 05 avril 20019 nous avons donc débattu sur plusieurs aspects de la zénitude : le yoga, la sophrologie, la médecine chinoise et le tai chi. Ce trentième dîner débat était intitulé : soyons zen : souffle, rire et soins.

Pourquoi avoir mis rire dans le titre : parce qu'il existe le yoga du rire, qu'Odile Monniot s'est empressée de faire découvrir à nos 33 participants. Elle était venue intervenir avec des membres de son association ont réussi à entraîner le public dans des fous rires communicatifs.

Après cette franche rigolade, Odile est retournée en cuisine pour préparer le repas, merci à elle pour cette expérience.

Moins drôle, mais tout autant enrichissant, nous avons ensuite abordé la sophrologie avec un duo composé de Delphine Morin et de Didier Cransac, qui nous ont fait découvrir cette pratique utilisée souvent par des sportifs, mais pas que ... Ce fut une intervention très compréhensible avec des exemples et des explications. Merci à ces 2 spécialistes.

L'apéritif et le buffet froid nous ont ensuite permis de passer à la deuxième partie en toute sérénité.

Catherine Blanchard a alors évoqué la médecine chinoise. Elle remplaçait Rabah Toubal, responsable du tai chi au sein du Bushido Club de Trappes, qui ne pouvait pas être présent ce soir-là. La gestion des désistements fait aussi partie de l'organisation. Cette spécialiste nous a donc présenté et détaillé cette discipline somme toute assez complexe mais fort intéressante. Merci à elle.

Enfin, pour terminer, nous avons reçu Marilyne Citerne, responsable de l'association Yoga, souffle et silence. Elle nous a vanté les mérites de cette forme de yoga, discipline qui peut se décliner sous de multiples facettes. Merci à cette passionnée.

L'ambiance zen proposée pour cette soirée était l'œuvre de Nicole Barré. Merci à elle pour cette excellente initiative.

Ensuite, après quelques mois de réflexions, de recherches et de coups de téléphone, avec l'effectif plus ou moins nombreux des membres de la commission COL, nous avons réussi à trouver un thème pour notre trente et unième débat. Le 04 octobre, nous nous sommes de nouveau diversifiés en allant explorer le domaine des plantes, et de l'hygiène alimentaire en général, mais aussi de celle des sportifs.

Après avoir fait appel à des spécialistes comme à notre habitude, nous avons abordé ce nouveau concept devant une trentaine de participants.

Le quiz et la dégustation de tisanes mis en place ont été fort appréciés, ainsi que la nouvelle disposition proposée dans la salle.

Merci à Michel Roux de la section judo du Bushido Club de Trappes qui nous a fait venir plusieurs jeunes participants.

Après les classiques interventions pour ouvrir la séance, nous avons commencé par l'intervention de Jean-Luc Delille de CAPSAAAA qui s'était proposé pour nous faire découvrir les vertus de l'Aloe Vera et de l'aromathérapie. Il a su nous captiver par sa prestation, merci donc à ce passionné.

Vinrent ensuite, Nadine Ozem, pharmacienne, et Catherine Larbaoui qui nous ont fait apprécier, et aussi découvrir pour la plupart d'entre nous, les vertus des plantes médicinales. Avec le petit quiz et la dégustation de tisanes, elles ont su nous tenir en haleine pendant de nombreuses minutes. Merci à nos intervenantes pour ce sympathique moment.

Après les tisanes, nous sommes passés à l'apéritif, à base de fruits fautes de plantes, et au dîner, ... presque bio.

La reprise s'est faite avec Anne-Lise Duval, diététicienne, qui nous a proposé un exposé très passionnant. Sa prestation était complexe, mais fort intéressante. Merci aussi à elle pour sa participation.

Je remercie une nouvelle fois le public et les intervenants sans qui ces débats n'existeraient pas. Nous sommes d'ailleurs dans l'expectative pour le débat du 24 avril prochain, car à l'heure où j'ai écrit ces lignes, nous n'avons pas encore d'intervenants pour assurer la seconde partie, et donc assurer l'édition des documents de présentation de la soirée.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Yves Le Cheviller
Président du Comité d'Organisation Local

Commission Communication / Relations extérieures

Rapport d'activité

Bonsoir et bienvenue à toutes et à tous.

L'activité de cette Commission s'est étendue tout au long de l'année, à raison d'une réunion mensuelle.

En cours d'année, il nous a semblé plus profitable de regrouper sur un même jour les Commissions Communication et COL, ceci présentant un double intérêt : réunir davantage de participants et limiter le nombre de déplacements dans l'année.

A chaque rencontre, furent abordées les thématiques suivantes :

- La revue : 2 publications /an

L'élaboration de ces revues demande un double travail : un travail de recherches pour les auteurs des articles, journalistes d'un jour, et un important travail de choix des photos et de mise en page effectué très artistiquement par le président.

Nous mettons beaucoup de soin à réaliser ces magazines et à choisir des articles qui sauront vous intéresser :

- résultats et manifestations trappistes ou saint quentinoises.
- présentation d'une pratique sportive spécifique.
- articles de fond et /ou de réflexion sur l'évolution de la pratique sportive en relation avec des manifestations nationales ou internationales.

Nous avons aussi le souci de vous montrer les temps particuliers de notre OMS : débats, reportages, les étoiles du sport, le rallye, les tournois, les moments conviviaux

Beaucoup d'entre vous apprécient de se retrouver en pleine action sur du papier glacé !

Cependant notre contingent journalistique aurait besoin de s'étoffer : lancez-vous ! Il n'y a que la première ligne qui compte !

Nous souhaiterions aussi plus de régularité dans l'envoi des articles : nous avons des délais de fabrication à respecter.

Mais nous sommes fiers de cette publication qui a failli disparaître, faute de subvention suffisante : à ce jour, nous faisons éditer un millier de journaux qui sont distribués dans le milieu sportif mais pas uniquement. Nous apprécions les retours bienveillants de nos fidèles lecteurs.

Alors, à vos plumes pour l'année 2020 !

- L'utilisation du minibus

Les nombreuses demandes de clubs sportifs et culturels nous montrent le besoin constant de ce type de véhicule pour leurs nombreux déplacements.

Certains clubs utilisent le véhicule régulièrement, d'autres plus ponctuellement pour des rencontres à l'extérieur, des stages de préparation...

Quelques clubs « fidèles » : EASQY, GYM Elancourt, BCT judo, ASCT, ESCTSQY (basket), AOT Natation, ...

Associations culturelles : Comité de Jumelage, Déclit théâtre, pharmacitoyen, ... Globalement 17 utilisateurs bénéficient de ce véhicule.

Pour information : 17.200 kms, soit 50 sorties, 110 jours à l'extérieur.

Pour l'année 2020, 24 demandes sont déjà posées.

Il est à remarquer que ce véhicule vieillit : les dépenses d'entretien sont plus fréquentes, le tarif demandé aux utilisateurs n'a pas été augmenté depuis l'achat du véhicule : ces questions seront à l'ordre du jour pour 2020.

Comme nous vous l'avions signalé l'an passé, nous regrettons les incivilités de certains utilisateurs : outre que les règlements s'effectuent parfois de façon fantaisiste, que le nettoyage du véhicule est pour le moins superficiel, cette année, le règlement n'a pas été toujours suivi quant à la prise ou le rendu du véhicule entraînant des délais d'attente pour les personnes qui gèrent cette location (le véhicule pouvant être loué tôt le matin et rentré tard le soir).

Cette prestation propose une aide aux clubs concernés mais n'est pas un service de location aux clients !

- Site Internet, téléphonie et réseaux sociaux

- Le site est géré par le président Gérald Monniot.
- Le changement téléphonique pour SFR a permis de meilleures prestations, moins coûteuses.
- La page Facebook, animée par Nicole Barré, a pris sa vitesse de croisière et permet de déposer de l'information sur l'OMS.
- Les relations avec l'extérieur doivent être développées : il est regrettable de constater la « lourdeur » de certains dirigeants qui semblent « ne rouler » que pour leur club.

Nous ouvrons nos débats à d'autres partenaires, gageons que cela nous permettra de mettre en place de nouvelles actions, notamment sur la thématique « sport et santé ».

Les associations tiennent le « lien social » de la cité, il faut les soutenir, les aider, les conserver.

Nicole Barré
Présidente de la commission
Communication / Relations extérieures

Commission Mérite Sportif Rapport d'activité

La neuvième édition des étoiles du sport s'est déroulée le 07 février.

Notre budget étant malheureusement de plus en plus restreint et serré, nous sommes calés sur la même organisation que les années passées. Malgré notre budget annuel très serré, nous avons réussi à acheter de nouvelles récompenses pour cette édition, à savoir des sacs bandoulière. Chaque sportif récompensé a ainsi pu repartir avec son diplôme accompagné de sa récompense, à laquelle nous avons ajouté un exemplaire de notre dernière revue.

Notre problématique dans le travail réalisé en amont a été, une fois de plus, de sensibiliser les clubs à venir échanger avec nous, présenter leurs listes de proposition et participer à l'organisation de la soirée. Cette présence des clubs est pourtant fondamentale et indispensable pour assurer par la suite le bon déroulement de la soirée le jour J.

Suite aux propositions des clubs, le nombre de nominés est en augmentation sensible, passant de 66 à 88, soit 33% d'augmentation. Ce différentiel s'explique essentiellement par la participation pour la première fois de l'Ecole de Taekwondo de Trappes. Nous regrettons encore l'absence de certains clubs, que l'on pourrait qualifier de gros clubs, que nous n'avons pas réussi à mobiliser.

Je rappelle que l'objet de cette soirée est de mettre à l'honneur les athlètes, les bénévoles mais aussi le personnel encadrant et de promouvoir toutes les disciplines sportives pratiquées sur la ville de Trappes, autrement dit toutes les personnes qui pratiquent, enseignent ou permettent de pratiquer le sport.

Après le retour des clubs et l'analyse par l'OMS, la répartition de ces nominés proposés par 8 clubs ou sections a été la suivante : BCT judo 11, BCT karaté 25, CAPSAAA 8, CKTSQY 2, EASQY 2, EST 7, ETT 29, TSGT 4.

Les bénévoles présents le jour même, nous ont permis de préparer le gymnase dans de bonnes conditions.

Au niveau des prestations des clubs sportifs, nous avons pu apprécier comme les années précédentes les démonstrations du twirling effectuées par les duos qui étaient récompensés, mais aussi, et bien sûr celles de l'ETT et du BCT toutes sections confondues.

A côté de ces prestations, nous avons également pu apprécier la prestation du Hip Hop dont nous avons pu profiter grâce à notre vice-président Jean-Yves Le Cheviller.

Je tiens bien évidemment à remercier ici la municipalité qui a mis le gymnase à notre disposition avec le matériel souhaité. La décoration florale était de nouveau au rendez-vous pour agrémenter les lieux.

J'adresse aussi un grand merci à tous les bénévoles de notre association qui ont œuvré tout au long de la soirée pour assurer sa réussite.

Enfin, la fête s'est prolongée pour les 30 convives qui l'avaient souhaité par un repas convivial et chaleureux, organisé au restaurant Le Maurepas, établissement mis à notre disposition et ouvert exceptionnellement le soir pour nous par ses patrons, Jean-François et Héléna Vigouroux. L'ambiance y était très agréable, et conviviale, et la qualité du repas a été appréciée de tous.

Je vous donne donc rendez-vous à l'année prochaine.

Gérald MONNIOT
Président de l'OMS

Commission Sport pour Tous

Rapport d'activité

Monsieur le Maire, Monsieur le Président de l'OMS, Monsieur le Maire Adjoint aux sports, Mesdames et Messieurs les présidents de clubs, Amis Sportifs,

Voici le bilan de la commission Sport pour Tous qui organise deux événements.

1^{er} événement :

Le 22^{ème} rallye de l'Office Municipal des Sports de Trappes a eu lieu cette année le samedi 21 septembre 2019 sous une météo agréable. Le point de départ fut comme d'habitude le lieu de retrouvailles et de rencontre des 10 équipes qui nous ont fait l'amitié de participer aux 7 épreuves qui leur étaient présentées. Les participants ont ainsi pu pratiquer :

- *Au gymnase Paul Mahier*
Les inscriptions des équipes et l'accueil des organisateurs
- *A l'extérieur de la piscine Jacques Monquaut :*
La pétanque, le foot-golf, le tennis, le football avec l'OMS
- *A la piscine Jacques Monquaut :*
La natation avec l'AOT
- *Au jardin d'arc :*

Le retour d'une des épreuves les plus appréciées : le tir à l'arc

Puis a eu lieu l'épreuve surprise qui a permis de rassembler toutes les équipes pour finir l'après-midi avant la proclamation des résultats en présence du maire, et des membres du conseil municipal présents.

2^{ème} événement :

Le 24 novembre 2019, dans le gymnase Anne Marie et André Broustal, s'est déroulé le 21^{ème} tournoi de l'amitié organisé par notre Office Municipal des Sports, avec cette année des équipes très motivées. Cette manifestation a été organisée avec l'aide de la municipalité qui nous a ouvert les portes de l'équipement sportif.

Le tournoi, comme à son habitude, se composait des épreuves de connaissance sur le sport et l'OMS, et des épreuves physiques : les boules carrées, le basket en folie, le billard, la pêche aux canards, la pétanque, le chamboule tout, le tennis-but, et l'épreuve virtuelle : le golf.

A la fin de l'après-midi sportive, les élus et les participants se sont retrouvés pour la publication des résultats autour du verre de l'amitié pour se donner rendez-vous à l'année prochaine pour la prochaine édition.

La saison prochaine se prépare dès maintenant.

Je vous invite donc à venir aux prochaines réunions afin d'exprimer vos désirs pour le 23^{ème} rallye et le 22^{ème} tournoi de l'amitié, ainsi que pour d'autres événements dont la commission pourra débattre tout au long de la saison.

Merci de m'avoir écouté,

Michel LOUVEL
Président de la
Commission Sport Pour Tous

Rapport financier de l'OMS

Sur le bilan 2019, nous pouvons notamment constater :

- Dans la catégorie « Achats », l'achat d'un ordinateur portable et du pack Office pour remplacer le matériel qui datait de 2011.
- Nous avons poursuivi l'édition des revues de l'OMS que nous retrouvons dans la catégorie « Publications », afin d'informer des événements sportifs et de la vie des clubs. Notre provision afin de pouvoir poursuivre nos parutions sur l'année n+1 n'a pas pu être renouvelée.
- La soirée des « étoiles du sport » a bien été réalisée dans un budget revu à la baisse car nous n'avons pas acheté de récompenses puisque nous avons puisé dans notre stock.
- Nous avons, comme de coutume, réalisé deux repas conviviaux (repas de l'amitié et barbecue), afin que les membres de l'OMS et leurs familles puissent profiter de moments chaleureux entre eux.
- Nous retrouvons les dépenses « habituelles » liées à l'organisation du rallye, du tournoi de l'amitié, des soirées-débat et de la vie courante de l'OMS. Toutes ces dépenses sont conformes à nos prévisions.
- Nous observons les recettes « traditionnelles » liées aux diverses subventions, aux cotisations, ainsi que les participations aux différentes soirées-débat et repas.
- Concernant le minibus, nous avons observé une recette encore supérieure aux années précédentes avec près de 3290€. Cependant nous avons dû faire face à une grosse dépense d'entretien avec 2070€.
- Il est aussi à remarquer que nous avons continué à faire appel à des partenariats financiers privés afin de nous permettre de fonctionner correctement.

Sur le budget prévisionnel 2020, nous pouvons notamment observer :

- Le report de la provision liée à « la soirée des Etoiles 2020 » et une provision de 1800€ pour la manifestation de 2021. Ce report est stable par rapport à l'année précédente.
- Concernant le minibus, en recettes nous conservons une provision d'un montant de 1900 € qui nous permet d'être prudent dans le prévisionnel. En dépenses, nous augmentons la réserve pour l'entretien au regard de l'âge et du kilométrage du véhicule.
- Au niveau des parrainages, nous prévoyons une augmentation des dépenses afin de pouvoir nous réapprovisionner en médailles.
- Nous maintiendrons nos efforts quant à l'optimisation des coûts de publication tout en gardant la parution de nos revues. Comme vu dans le bilan, nous n'avons plus de provisions pour ces revues.
- Les autres catégories sont maintenues à un niveau identique à l'année précédente.
- Nous poursuivrons l'organisation de nos deux soirées-débat annuelles.
- De plus, comme à l'habitude nous continuerons à réaliser nos événements annuels, à savoir le rallye, le tournoi de l'amitié, ...

Arnaud MONNIOT
Trésorier de l'OMS

Bilan 2019

Dépenses			Recettes		
			Excédent 2018 2 568,82 €		
			Réserve minibus 1 400,00 €		
60	Achats		74	Subventions	
	607	Matériel informatique 574,58 €		OMS	5 000,00 €
		<i>Total</i> 574,58 €		Sponsors	1 000,00 €
				<i>Total</i> 6 000,00 €	
61	Services extérieurs		75	Autres produits de gestion courante	
	616	Assurance 220,71 €		751	Cotisations 517,00 €
		Assurance minibus 1 390,05 €		758	Participations diverses 796,00 €
	618	Abonnements 164,40 €			Participations minibus 3 423,47 €
		<i>Total</i> 1 775,16 €		<i>Total</i> 4 736,47 €	
62	Autres services extérieurs		76	Produits financiers	
	623	Communication 1 056,70 €		762	Intérêts 69,50 €
	624	Publications 1 797,60 €		<i>Total</i> 69,50 €	
	625	Déplacements, CD, ... 1 568,55 €	77	Produits exceptionnels	
	626	Frais postaux et télécommunication 120,00 €		778	Etoiles du Sport 2019 2 000,00 €
	628	Etoiles du Sport 2020 1 800,00 €			Publications provisions 2019 900,00 €
		Etoiles du Sport 2019 985,35 €			Soirée débat 730,00 €
		<i>Total</i> 7 328,20 €			Repas de l'amitié 555,00 €
				<i>Total</i> 4 185,00 €	
65	Autres charges de gestion courante		87	Contributions volontaires en nature	
	651	Adhésions : FNOMS, Comité de Jumelage 320,00 €		871	Prestations en nature (m à d de locaux) 9 096,00 €
	658	Réunions 221,26 €		<i>Total</i> 9 096,00 €	
		<i>Total</i> 541,26 €			
67	Charges exceptionnelles				
	678	Sport pour Tous 393,97 €			
		Charges locatives 2019 1 000,00 €			
		Divers (achats : matériel, cadeaux, ...) 120,00 €			
		Entretien Minibus 1 942,09 €			
		Soirée débat 646,10 €			
		Repas de l'amitié 633,27 €			
		Réserve imprévus minibus 1 400,00 €			
		Fonds de solidarité 2 000,00 €			
		Fonds de réserves 605,16 €			
		<i>Total</i> 8 740,59 €			
86	861	Emploi des contributions volontaires en nature			
		Mise à disposition de locaux 9 096,00 €			
		<i>Total</i> 9 096,00 €			
TOTAL DES DEPENSES			TOTAL DES RECETTES		
28 055,79 €			28 055,79 €		

Balance 0,00 €

Budget Prévisionnel 2020

Dépenses			Recettes				
60	Achats				<i>Excédent 2019</i> 2 605,16 €		
	602	Consommables	200,00 €		<i>Réserve minibus</i> 1 400,00 €		
	607	Parrainages	300,00 €				
		<i>Total</i>	<i>500,00 €</i>				
61	Services extérieurs						
	616	Assurance	220,00 €	74	Subventions		
		Assurance minibus	1 400,00 €		OMS		
	618	Abonnements	160,00 €		Sponsors		
		<i>Total</i>	<i>1 780,00 €</i>		<i>Total</i> 8 000,00 €		
					500,00 €		
62	Autres services extérieurs			75	Autres produits de gestion courante		
	623	Communication	1 100,00 €		751	Cotisations	
	624	Publications	1 850,00 €			758	Participations diverses
	625	Déplacements, CD, ...	1 600,00 €				Participations minibus
	626	Frais postaux et télécommunication	120,00 €				<i>Total</i> 3 200,00 €
	628	Etoiles du Sport 2020	1 800,00 €	76	Produits financiers		
		Etoiles du Sport 2021	1 800,00 €		762	Intérêts	59,00 €
		<i>Total</i>	<i>8 270,00 €</i>			<i>Total</i>	<i>59,00 €</i>
65	Autres charges de gestion courante			77	Produits exceptionnels		
	651	Adhésions : FNOMS, Comité de Jumelage	320,00 €		778	Etoiles du Sport 2020	1 800,00 €
	658	Réunions	220,00 €			Soirée débat	800,00 €
		<i>Total</i>	<i>540,00 €</i>			Repas de l'amitié	650,00 €
						<i>Total</i>	<i>3 250,00 €</i>
67	Charges exceptionnelles			87	Contributions volontaires en nature		
	678	Sport pour Tous	400,00 €		871	Prestations en nature (m à d de locaux)	9 096,00 €
		Charges locatives 2020	1 000,00 €			<i>Total</i>	<i>9 096,00 €</i>
		Divers (gros achats de matériel, cadeaux, ...)	200,00 €				
		Entretien Minibus	500,00 €				
		Soirée débat	1 000,00 €				
		Repas de l'amitié	850,00 €				
		Réserve imprévu minibus	1 400,00 €				
		Fonds de solidarité	2 000,00 €				
		Fonds de réserves	574,16 €				
		<i>Total</i>	<i>7 924,16 €</i>				
86	Emploi des contributions volontaires en nature						
	861	Mise à disposition de locaux	9 096,00 €				
		<i>Total</i>	<i>9 096,00 €</i>				
TOTAL DES DEPENSES			28 110,16 €	TOTAL DES RECETTES			28 110,16 €

Balance 0,00 €